

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/?Restauraton-Paiement-en-ligne>



Restauration & Paiement en ligne

- Administration -



Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2024

Copyright © Lycée Georges Duménil - Tous droits réservés

La procédure....

Procédure pour créditer son badge de passage au self :

1. Créer son compte

Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe, cliquez sur « demande de création de compte » et suivez les instructions.

Attention, ne complétez pas la case « N° de carte self ou identifiant ».

Complétez les cases précédées d'un *.

2. Créditer le compte

La procédure à suivre est la suivante :

- se rendre sur la [plateforme de paiement en ligne](#)
- saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe communiqués par mail
- suivre les instructions proposées à l'écran

Les comptes seront crédités le lendemain matin à 8heures.

Rappel : les comptes doivent être crédités au minimum d'un repas pour pouvoir accéder au self.

Pour les élèves demi-pensionnaires au forfait et les internes :

Le paiement en ligne s'effectue via [Educonnect](#).

Le paiement est possible après réception de la facture.